



**ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

**Réunions du
Comité Central d'Entreprise
Des 4, 5, 11 et 12 avril 2019
LA CGT VOUS INFORME**

Tréville, 15 avril 2019

PTL 4 : le CCE défavorable

**Chauffeurs et PTL 5 : on saura le 2 juillet
Budget 2019 : la grande débandade**



Réunion finale du PTL 4

Les élus du CCE ont logiquement rendu un avis défavorable au 4^{ème} Plan de Sauvegarde de l'Emploi sur le Plan de Transformation de la Logistique (PTL4).

D'ultimes modifications ont encore été apportées par le CCE lors de cette dernière réunion. Reste à espérer que cette version ne contiendra plus aucune erreur

permettant à la DIRECCTE de valider le plan d'ici juin. Le CCE dans sa délibération ne reconnaît pas la motivation économique de ce PSE et invite donc les salariés injustement licenciés à saisir les prud'hommes à l'issue de la procédure. Pire encore, les élus craignent que le PTL n'apporte aucun gain à ITM LAI et que donc des salariés aient été sacrifiés pour rien... Seules, 2 organisations syndicales ultra minoritaires ont rendu des avis différents de la majorité. Restent désormais aux CE locaux de se prononcer sur le même sujet.

Quel avenir pour nos chauffeurs ? Quelles bases dans le PTL 5 ?

Réunion extra du CCE le 2 juillet sur deux sujets essentiels : le passage des chauffeurs à la convention transport et les emplacements pressentis pour le PTL 5. La négociation pour le passage à la convention collective transport des chauffeurs base n'aura pas lieu avant l'automne, ce qui va poser problème pour les élections des CSE de novembre. Pour l'instant, nous ne parvenons pas à savoir ce que veut la direction sur ce sujet extrêmement stressant pour les quelques 400 chauffeurs base. Idem pour l'emplacement des dernières bases touchées par la restructuration (autour de Paris et le grand Est).

2019 : année de tous les dangers...

Le BUDGET 2019 prévoit un cout colis en forte hausse. Le rapport Sécafi se montre très sévère sur le budget 2019, avec un cout colis annoncé en forte hausse (1.10 €/colis) et les résultats des deux premiers mois de l'année sont encore pires (1.21 €/colis à fin février) avec des bases complètement débordées, par exemple **Saint Quentin Fallavier est au**



double de son budget (0.815 €/colis pour un budget à 0.451 €/colis). Toutes les nouvelles bases sont largement au-dessus de leur budget rendant d'ores et déjà impossible l'atteinte des critères d'intéressement national. Les nouvelles bases de Bourges et Saint Quentin Fallavier sont contraintes de délester une partie de leurs volumes sur d'anciennes bases manuelles (LOL). La plupart des directions imposent déjà des heures supplémentaires. Comment va-t-on passer la saison ? La vraie question est : **comment stabiliser les établissements sans stabiliser le personnel et donc comment stabiliser le personnel sans augmenter les salaires quand la concurrence fait rage ???**

L'ouverture de Noyant massification ne se fait pas sans difficultés. Les bases frais ont toutes supprimé les caristes début mars mais continuent de stocker une partie des volumes et de les préparer manuellement (400 références à date). Ce sera donc encore un surcôt dévastateur pour l'intéressement...